



Projet Pédagogique

Maison des jeunes Beaumont Saint-Cyr

2024 - 2025



Maison des Jeunes de Beaumont Saint-Cyr,
22 bis, rue de la Bourdillière, 86130 Beaumont Saint-Cyr
mdj@beaumontsaintcyr.fr _ 0586410015 / 07 85 60 90 43

Cadre de Vie

Mairie de Beaumont Saint-Cyr

BEAUMONT SAINT-CYR, commune nouvelle depuis le 1^{er} janvier 2017

Située aux portes du vignoble du Haut-Poitou et de la communauté urbaine du Grand Poitiers, l'ancienne commune rurale de Beaumont dispose de tous les services de proximité (commerces, écoles, bibliothèque, espace petite enfance, stade, gymnase...). Capitale française du papier cadeau, Beaumont dispose, grâce à la RD910, d'une localisation privilégiée à la fois pour les activités économiques, mais aussi pour les déplacements de ses habitants.

Saint-Cyr, dans un cadre exceptionnel à la campagne, à mi-chemin entre Poitiers et Châtelleraut, dans un environnement naturel privilégié entre rivière et forêt, parc de loisirs, lac, camping, réserve ornithologique, golf, randonnées, elle offre une qualité de vie calme et dynamique où il fait bon vivre.

Située sur l'axe Poitiers/Châtelleraut et à mi-distance de ces deux communes (environ 20 kilomètres), desservie par plusieurs lignes TER et de bus, Beaumont Saint Cyr est idéalement placée, ce qui en fait une commune attrayante pour les populations actives travaillant dans la commune et les communes environnantes.

La commune propose à ses deux écoles, des accueils périscolaires de qualité, ainsi que deux à trois fois par semaine des Temps d'Activités Périscolaires aux enfants, service gratuit pour chaque famille.

De plus, elle met à disposition d'autres services, tels que : un Accueil de Loisirs tous les mercredis après-midi pour les enfants de 3 à 11 ans. Une crèche, une crèche itinérante et un RAM pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans.

La Maison des jeunes

La Maison des jeunes existe depuis le 1^{er} octobre 2019, c'est un accueil collectif de mineurs accueillant les jeunes de 11 à 17 ans de l'ensemble de la commune (et de ses alentours) dans la limite de capacité d'accueil des locaux et du personnel encadrant. Sur la saison 2022 – 2023 elle comptait plus de 60 adhérents.

Il s'inscrit au sein du service Enfance-Jeunesse initié par la commune.

A sa disposition, un extérieur de 200m² et une maison de 120m² avec une grande salle de vie, une cuisine, une réserve un bureau et des sanitaires. Cet espace est situé à l'entrée du parc de Saint-Cyr, rue de la Bourdillière. Elle bénéficie aussi de deux minibus, d'un accès au gymnase Thomas Pesquet, au stade et aux salles de la commune.

Ces différents espaces garantissent la sécurité, physique, morale et affective des jeunes par leurs aménagements. Aux bâtiments s'ajoutent un environnement favorable à la pratique d'activités extérieures (Parc de Saint-Cyr, Forêt de Moulière, Réserve du Pinail ...).

Nos partenaires

Les parents : La communication avec eux est particulièrement importante, elle doit être marquée par la confiance. Ce sont les premiers éducateurs de leurs enfants nous sommes donc complémentaires dans notre rôle de Co-éducateurs.

Les commerçants : Accessibles et que nous mobilisons pour des activités, des grands jeux et des manifestations.

Le parc de loisirs de Saint-Cyr avec lequel nous avons une convention tous les ans.

La Caisse d'allocation familiale de la Vienne pour la PS ALSH.

La Ligue de l'enseignement de la Vienne, son réseau jeunesse auquel nous adhérons.

Le Service Départementale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Le Budget

Un budget de fonctionnement est attribué à la Maison des Jeunes sur l'année civile. Il est révisé tous les ans par la municipalité. La directrice est garante du suivi du budget.

compte	désignation	BP 2024	désignation	BP 2024
60611	eau + asst	270	Prix de l'adhésion (année scolaire)	2424
60612	électricité	1485	Participation aux séjours	2130
60613	chauffage		Participation aux activités	2126
616	assurances	98	Prestation jeune CAF /PS ALSH	7500
6262	téléphone accès internet	1480	Bonus territoire	403
6262	abonnement Spotify	131,88	Subvention communale	52911
	abonnement CANVA	109,99	MSA ALSH ADOS	100
	Mobiliers / Investissement	attente		
6064	alimentation	2500		
60623	transport lié aux activités, trains	400	Produits des activités annexes	1498
6247	séjours	4000		
	activités de loisirs	5000		
6068	dépenses liées aux projets	0		
6068	Pharmacie	100		
	fourniture de bureau / autres	250		
63	Chantiers	300		
64	taxes sur salaires			
	salaires + charges	51120		
	Aide au BAFA _ DAV	150		
	Stage BAFA	420		
	Produits des activités annexes	1277		
	Total	69092	Total	69092

Le fonctionnement

Son fonctionnement doit être cohérent avec les besoins des familles et des jeunes mais ne se veut pas d'être une garderie. Il devra permettre à chacun d'être reconnu comme personne à part entière et sera associé aux décisions qui le concerne.

La Maison des jeunes a pour mission d'être un lieu d'accueil informel d'animations, de rencontres, d'échanges, d'informations et d'expressions favorisant l'émergence de projets, d'émancipations, de pratiques sportives et de créations culturelles pour les jeunes de 11 à 17 ans.

L'accès doit se faire sans discrimination, dans le **respect de l'autre, la neutralité, la laïcité et la tolérance** ainsi que du règlement intérieur se garantissant contre toutes formes de violence psychologique, physique ou morale.

Le fonctionnement doit s'organiser pour les jeunes et par les jeunes, dans le respect des règles établies, sous l'autorité de l'équipe d'animation afin de garantir le meilleur accueil.



PAI (projet d'accueil individualisé)

Un protocole peut être mis en place par la famille. Il permettra de définir les conditions d'accueil et les modalités d'interventions. Les médicaments pour les PAI seront rangés dans le bureau de la directrice. Seuls les animateurs ont accès aux PAI ainsi qu'aux données médicales.

Handicap

Avant l'accueil du jeune la directrice rencontrera les parents et le jeune pour mettre en place le meilleur des accompagnements. Il pourra être prévu un aménagement de planning et une adaptation des activités.

Les horaires d'ouverture

La Maison des Jeunes est ouverte durant les vacances scolaires (hors Noël), de 14h à 18h et le vendredi en fonction du planning les horaires sont susceptibles d'être modifiés. Une fois par mois de 19h à 22h30 la Maison des Jeunes ouvre ses portes pour des soirées à thème.

En cas d'absence et de retard, les parents doivent avertir la directrice.

Un modèle de planning est à retrouver en annexe.

Le Ramassage

Pour nos jeunes dont les parents travaillent et qui ne peuvent pas se déplacer seul et afin qu'ils ne soient pas pénalisés par un problème de mobilité nous avons également un service de ramassage gratuit en minibus sur l'ensemble de la commune. La commune met à disposition deux minibus pour chaque période de vacances scolaire.

La Passerelle 10- 11 ans

Afin de permettre aux enfants de 10 ans de découvrir la maison des jeunes dans un climat de confiance et sans être avec des adolescents plus âgés nous organisons des passerelles les mercredis du mois de juin pour les élèves de CM2 des deux écoles.

Ce temps de 14h à 18h permet de découvrir les locaux, l'équipe et de comprendre le fonctionnement pour l'été.

Les modalités d'adhésions

L'adhésion à la Maison des Jeunes est valable un an, du 1^{er} septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1. Lors de l'adhésion annuelle une cotisation est demandée aux familles selon leurs quotients familiaux.

Une participation financière est demandée aux familles pour certaines sorties toujours selon leurs quotients familiaux.

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	HC
Revenus	De 0 à 400	De 401 à 700	De 701 à 1000	De 1001 à 1300	De 1301 à 1600	1601 et +	/
Prix de l'adhésion 1 ^{er} septembre au 31 août	9 euros	27 euros	28.50 euros	30 euros	31.50 euros	33 euros	33 euros
Reste à charge des familles pour les activités	30%	45%	50%	55%	60%	60%	100%

Cette adhésion implique un engagement et un respecter du règlement intérieur de la maison des jeunes ainsi que les règles de vie mises en place par les jeunes et l'équipe d'animation.

Pour deux enfants d'une même famille sera appliquée une réduction de 10% par enfant. Pour trois enfants et plus sera appliquée une réduction de 20% par enfant.

L'équipe d'animation

Mme PADELLEC THEBAULT Charlotte	Directrice et régisseuse	BP JEPS APT ET UCC DE DIRECTION
Madame EL HADDOUCHI Salma	Animatrice et régisseuse adjointe	Stagiaire BPJEPS APT et UC3 de direction
Monsieur PAPIN Axel	Animateur sportif	BAFA (BPJEPS APT en cours)
Madame DESCHAMPS Maeva	Animatrice	Stagiaire BAFA

Rôle de la directrice

- Elaboration et la mise en pratique du projet pédagogique
- Garante du projet éducatif de la commune
- La gestion de la structure (législation, planning, hygiène, sécurité ...)
- Garante des obligations institutionnelles et des relations externes (SDJES, CAF ...)
- Conduire, Former et Evaluer l'équipe d'animation
- D'assurer le suivi sanitaire
- Réaliser les plannings d'horaires de l'équipe
- Responsable de l'organisation de la Maison des Jeunes et des séjours
- Garante et en accord avec les objectifs et les valeurs défendues par la mairie
- Gérer le budget et la régie
- Protéger les jeunes et son équipe
- Doit être accessible et disponible
- Tenir compte des spécificités et de la personnalité de chaque jeune et animateurs
- Etre à l'écoute de son équipe
- Être dans la proposition, la prévision et l'innovation organisationnelle.
- Gestion des réseaux sociaux
- Création des plannings

Rôle des animateurs

L'animateur ou l'animatrice exerce une action éducative auprès des jeunes. Il est le premier référent des jeunes, il doit lier une relation de confiance et avoir un contact privilégié avec chacun des adolescents. Il est l'acteur du projet pédagogique. Il est important que les animateurs soient cohérents entre eux et avec les enfants pour leur apporter des bases communes et solides d'encadrement.

Il se doit de respecter les lois françaises et de connaître la législation concernant les A.C.M. (Accueils collectifs de Mineurs)

Il est force de proposition et sera à l'écoute des besoins des jeunes.

Il a pour mission :

- Proposer des activités adaptées aux jeunes pour l'élaboration du planning
- D'assurer la sécurité physique, affective, morale et psychologique des jeunes
- Connaître le public adolescent et les différentes phases de développement de ceux-ci et les besoins qui en découlent
- Concevoir et évaluer ses animations en rapport avec le projet pédagogique
- Partager les valeurs de la directrice et de l'organisateur
- Informer la directrice de tous les évènements
- Sait travailler en équipe
- Ponctuel
- Applique les consignes de la directrice
- Respecte ses collègues
- D'être à l'écoute de chacun en faisant en sorte de concilier leurs besoins
- D'avoir un langage et une attitude correcte
- Développer le lien avec les familles
- Avoir connaissance des consignes en cas d'urgence, des allergies
- De respecter les personnes avec lesquelles elles travaillent, les horaires, le règlement, les locaux et le matériel
- De ne pas divulguer hors de la Maison des Jeunes les renseignements ou photos concernant les jeunes, hors partage des réseaux
- Impulse une dynamique
- Ne pas suivre les jeunes sur les réseaux
- Mettre en ordre les salles
- Préparer ses activités à l'avance
- Ne pas utiliser son téléphone portable

Rôle des intervenants

La responsabilité de la directrice est permanente. Elle doit vérifier que l'intervenant, prestataire et son personnel remplissent toutes les obligations déterminées par la réglementation en vigueur. Il est par les diplômes qu'il a obtenus, compétent dans son domaine, son action sera elle aussi en accord avec le projet pédagogique.

La formation

La directrice est tutrice des stagiaires et des apprentis (BAFA, BAFD, DAV, BPJEPS ...).

La Maison des jeunes est un lieu de formation des animateurs. C'est un lieu d'échange, d'expérience et d'apprentissage, chaque animateur qu'il soit vacataire ou non recevra une attention toute particulière.

La maison des jeunes de Beaumont Saint-Cyr participe au dispositif de la découverte de l'animation volontaire et accueille régulièrement des stagiaires.

Chaque semaine la directrice si nécessaire propose des cas pratiques sur des thématiques selon les besoins de l'équipe (Responsabilité, circuler en vélo, finir une animation ...), pour favoriser l'échange et permettre à l'équipe d'animation de monter en compétence toute l'année.

Les activités

Au sein de la Maison des Jeunes

Afin de laisser un large choix aux jeunes, différentes activités sont proposées aux jeunes par jour afin que tout le monde puisse s'y retrouver et s'épanouir. Certaines activités peuvent demander une inscription voire une participation financière des familles.

Nous faisons le choix d'avoir des animateurs avec des qualifications sportives afin de proposer un service d'entretien corporel aux jeunes toutes les semaines et durant toute l'année.

Les activités sont encadrées en fonction des réglementations exigées notamment pour certaines activités sportives. Les jeunes seront source de propositions avec à disposition une boîte à idée.

Les séjours

Chaque année la directrice organise un séjour à destination des jeunes avec des places limitées. Le séjour permettra de faire découvrir aux jeunes d'autres environnements et aborder des nouvelles règles de vie et des nouvelles responsabilisations sur la vie quotidienne.

Les évènements

Chaque année la Maison des jeunes organise à destination des enfants de la commune une chasse aux œufs en avril et des animations pour le 14 juillet ;



Les règles de vie au local

Pour le bon fonctionnement de la vie sur le local mais aussi en séjour.

Elles sont abordées avec les jeunes et ont pour objectifs de fixer des repères mais aussi les limites.

Les règles peuvent évoluer sauf sur les interdits et les non négociables, la drogue, la cigarette, l'alcool.

Chaque membre de l'équipe pédagogique est garant de ces règles de vie.

Les aspects sanitaires

Une trousse à pharmacie est accessible à l'équipe pédagogique au sein de l'accueil dans le bureau de la directrice. Chaque membre de l'équipe pédagogique devra vérifier les quantités.

Des trousses à pharmacie sont également à disposition pour les sorties extérieures en plus des fiches sanitaires. Le registre des soins doit être correctement rempli. Seuls les animateurs qui possèdent leurs attestations prévention et secours civique de niveau 1 peuvent procéder aux premiers soins.

Seront signalés à l'ensemble de l'équipe les jeunes ayant des soucis de santé afin de pouvoir intervenir en cas de besoin. Sans ordonnance, toute prise de médicaments est interdite.

Dans les sanitaires, il y a le nécessaire pour les jeunes qui ont leurs règles.

Cigarettes et Cigarettes électroniques

Pour les animateurs fumeurs, un lieu à l'écart des jeunes et hors de leur vue est réservé. Pour les jeunes adolescents dépendants un lieu et des temps seront définis, il sera accompagné par un animateur qui le sensibilisera sur les risques encourus.

Alcool et Stupéfiants : Aussi bien pour les jeunes que pour l'équipe d'animation et les intervenants, les deux sont interdits sur l'accueil et en séjour en présence des jeunes.

Pédagogie Utilisé

L'avantage de l'animateur est d'être avec le jeune lorsque celui-ci n'est ni à l'école, ni avec ses parents. Ce sont des temps de loisirs et de plaisirs durant lesquels le jeune parfait sa culture générale, comme ses capacités motrices et intellectuels.

Cela implique de sortir du schéma populaire, quel que soit l'activité proposé : le jeune ne doit pas se contenter de faire ce qu'on lui dit de faire mais il doit chercher comment faire, expérimenter les choses par lui-même afin d'acquérir un maximum de savoirs et de connaissances nécessaire pour faire de lui un adulte citoyen et responsable.

L'adulte doit lui donner tous les outils dont il a besoin, le soutenir et l'aider si besoin et non lui dicter la marche à suivre ou faire à sa place.

Les Objectifs

- De part un local adapté et une équipe pédagogique qualifié ou en formation faire de la Maison des jeunes un lieu où le jeune se sent bien et en sécurité
 - Un local accessible à tous
 - Un lieu propre
 - Une équipe qui va régulièrement en formation
 - Réunions régulières des membres de l'équipe
 - Evaluations de l'équipe d'animation à chaque période de vacances en plus de l'évaluation annuelle.

- Rendre les jeunes acteurs sur la commune de Beaumont Saint-Cyr et le territoire
 - Participation à des chantiers
 - Partenariat avec le parc de Saint-Cyr
 - Valorisation des projets CAF, ERASMUS
 - Convention avec le Parc de Saint-Cyr
 - Participer à des manifestations 14 juillet, Chasse aux œufs, Marché de Noël, Marché des producteurs.
 - A l'initiative de la lettre au père Noël
 - Participation à des appels à projet, Grand Poitiers, département de la Vienne, Région Nouvelle - Aquitaine

- Favoriser l'implication des parents, renforcer les liens et les relations entre les familles, la maison des jeunes et la vie de la commune.
 - Instaurer une relation de confiance
 - Organiser des réunions d'informations avec les parents
 - En organisant des manifestations où les parents sont invités
 - Mettre à jour régulièrement le site internet et les réseaux sociaux
 - Être accueillant et à l'écoute auprès des familles
 - Adapter le système de ramassage sur la commune afin de permettre aux jeunes les plus loin de venir sur le local.
 - Dans la mesure du possible, inscrire le centre dans les projets « évènementiels locaux » et participer aux différentes festivités organisées par la commune ou par les associations locales.

- Créer un climat de vacances et être attentif au respect de chacun et des différences, mettre l'accent sur la pratique du « Vivre ensemble » dans un collectif où la place de chaque jeune est reconnue et respectée.
 - Être attentif aux relations entre les jeunes
 - Développer l'acceptation des particularités
 - Favoriser l'intégration de tous
 - Respecter le rythme de chacun
 - Éviter le consumérisme
 - Chercher à développer le raisonnement et l'esprit critique chez les jeunes
 - Valoriser les jeunes
 - Ne pas faire copain-copain anim/jeunes

- Favoriser l'épanouissement des jeunes, leur permettent de découvrir de nouveaux centres d'intérêts, lui faire connaître son environnement et apprendre à le respecter
 - Utiliser autant que possible l'environnement local
 - Favoriser l'accès à de nouvelles technologies
 - Proposer des activités diversifiées afin que chaque jeune puisse profiter d'un large éventail de choix.
 - Etre un lieu d'écoute et de prévention

- Partager les valeurs de la Mairie et de la directrice
 - Mettre le Projet Pédagogique à jour tous les ans
 - S'assurer que l'équipe d'animation soit en accord avec les valeurs défendus



Evaluation

De l'équipe d'animation :

A l'oral et à l'écrit via un tableau d'auto-évaluation. Elle est utile et nécessaire afin de progresser, de changer et d'évoluer sur notre travail. Elle aura lieu à chaque période de vacances et deux fois durant l'été.

Date :		Evaluation ou Auto - Evaluation						
Nom Prénom								
Qualité de l'animateur Titulaire - Stagiaire Bafa - Apprentissage 1ère année - Apprentissage 2ème année								
Positionnement des animateurs :		Acquis			Commentaires			
		Non	EC	Oui				
L'animateur et son activité	Avant	> Adapter son activité en fonction du public						
		> préparer son matériel, son déroulement						
		> être capable de "promouvoir" son activité (attirer les jeunes)						
		> savoir créer un imaginaire (décors, déguisements...)						
	Pendant	> préparation et la gestion des sorties (fiche sanitaire, goûters ...)						
		> savoir expliquer les règles clairement à tous						
		> s'impliquer pendant l'activité						
		> savoir gérer le temps						
		> savoir dynamiser/redynamiser l'activité (variantes, règles de jeu...)						
Après	> être à l'écoute des jeunes							
	> savoir "terminer" son activité (ex: coupe, récompenses...)							
	> faire participer les jeunes au rangement							
L'animateur et la santé/sécurité	quotidien	> ranger et laisser propre le matériel utilisé						
		> être capable d'évaluer son activité (points positifs, points à travailler...)						
		> Démarrer un accueil libre / temps calme après une activité						
		> garantir la sécurité moral et affectif du groupe						
L'animateur et la structure	quotidien	> être capable d'apporter des soins en cas de blessure légère						
		> connaître la législation jeunesse et sport dans un ACM						
		> connaître le pulic (fiche sanitaire, allergie, commune...)						
		> connaître le projet pédagogique de la structure						
		> participer activement et intervenir lors des réunions						
		> être force de proposition						
		> Etre dynamique						
		> Etre exigeant et persévérant						
		> Avoir une attitude référente.						
		> Me documenter						
> Arriver à l'heure								
L'animateur et le relationnel	Parents / intervenants	> Partage les valeurs du projet						
		> Avoir une bonne capacité d'analyse						
	Equipe / Soi	> aller au contact des parents, intervenants						
		> savoir prendre en compte les demandes des parents, des intervenants						
Jeunes	> savoir écouter ses collègues (Ne pas couper la parole)							
	> être capable de demander l'aide de ses collègues et/ou de la direction							
	> Respect de la hiérarchie							
		> Accepte et prends en compte les remarques / se remettre en cause						
		> aller vers les jeunes						
		> être à l'écoute des jeunes						
Commentaire ou attente de l'animateur, trice et de la directrice :								

Du fonctionnement :

Elle est structurée sous deux formes : Qualitatif et quantitatif.

Qualitatif :

- Lors d'échanges avec les jeunes
 - o Après chaque animation par les animateurs
 - o Au retour des jeunes par la directrice
- Les activités réalisées par les prestataires
- Le retour des familles lors des rencontres

Quantitatif :

- La fréquentation du local par vacances
- Le nombre d'adhérents
- Tranche d'âge
- Respect du budget
-

Date		Oui	Non	Commentaires
Cadre légal et Réglementaire	Conformité aux normes légales : autorisation d'ouverture, TAM, taux d'encadrement, canicule			
	Formation et qualification du personnel			
	Respect des obligations de sécurité : Mise en œuvre des plans d'urgence, des procédures d'évacuation et des consignes de sécurité			
Qualité de l'encadrement	Projet éducatif et pédagogique : Cohérence et mise en application			
	Animateurs : Qualié, communication et respect			
	Adaptation des activités : âge, intérêt, diversités			
Organisation et gestion	Plannification et gestion des activités : vérification de la diversité, de l'accessibilité, de l'organisation			
	Communication avec les parents			
	Gestion des incidents			
Environnement et infrastructure	Sécurité des locaux : propreté, accès, état général			
	Qualité de la restauration : température frigo, respect des normes			
Bien être	Climat relationnel			
	Evaluation de la satisfaction			
	Inclusion			

Du Projet Pédagogique :

L'évaluation du projet se fera tout au long de l'année à l'aide de l'équipe d'animation et de la directrice.

Annexes

Mémo Sanitaire

« Avant toute chose prendre connaissance de la fiche des allergies »

Lorsque vous faites un soin :

- Veillez à prendre des gants avant toutes interventions & à vous laver les mains.
- Noter dans le cahier de la trousse à pharmacie les soins prodigués ainsi que dans le cahier se trouvant dans la pharmacie du local.
- Ranger et la laver le matériel utilisé
- S'il manque quelque chose avertir le directeur/la directrice
- **Ne pas donner de médicaments sans ordonnance**

Concernant les fiches sanitaires :

- Toujours prendre les fiches sanitaires lors d'une sortie

En cas d'accident grave :

- Protéger la victime et le groupe
- Appeler les pompiers
- Appeler le directeur/la directrice

Départ en Sortie

Avant :

- Rappeler les familles ou les jeunes non présents afin de confirmer leurs absences ou demander à la directrice de le faire
- Remplir une feuille de sortie si personne ne reste
- Remplir une fiche de baignade si nécessaire
- Vérifier la météo

Pendant :

- Prendre les fiches sanitaires
- Prendre une trousse pharmacie
- Penser au gouter et l'eau
- Préparer le matériel nécessaire
- Si je dois fermer le local, je laisse un affichage avec le lieu de la sortie et le numéro de portable de la directrice ainsi qu'un horaire de retour.
- Je préviens la directrice de mon arrivée et de mon départ.
- Je reste joignable

Après :

- Rangement : Fiches sanitaires – Autorisations et fiches de sorties – Matériels Pharmacie, en faire la vérification si changement prévenir la directrice
- Prévenir éventuellement du niveau d'essence mini-bus
- Si je prends une enceinte, je la range

Ex d'une fiche de route d'une journée 14h – 18h

J'arrive en avance pour préparer tout le matériel nécessaire. Y compris les gouters, l'eau, la pharmacie, les PAI et l'itinéraire. Je vérifie la température du frigo pour la noté, je vérifie s'il y a besoin de faire du ménage, rangement, machine, lave-vaisselle ...

Je ne laisse pas trainer mes affaires dans la maison des jeunes mais dans mon espace dédié dans le bureau.

Ramassage en minibus :

- Je regarde le groupe à prendre, je suis à l'heure. Si un jeune manque à l'appel je me stationne et j'appelle la directrice au [REDACTED] ou [REDACTED] et j'attends les consignes.

A 14h :

- Je vérifie que les jeunes inscrits soient présents, si ce n'est pas le cas je préviens la directrice.
- Je vérifie que tous les jeunes soient inscrits sur la fiche de présence à l'entrée.
- Je m'installe avec l'ensemble de l'équipe autour des canapés pour un temps d'échange, je ne prépare rien dans l'urgence à 14h, ni fiche de sortie, baignade, pharma, gouter ... tout se prépare à l'avance.

A 14h15 :

- Mon animation démarre. Mon animation doit durer jusqu'à minimum 16h15 et maximum 16h45. Je suis garant du rangement et de la propreté. Je range correctement pour que mes collègues puissent retrouver le matériel ensuite.

Entre 16h15 et 17h :

- Il y a le gouter des jeunes. Je m'assure que les jeunes, installent, partagent et nettoient ensuite.

Après le goûter :

- Un accueil libre démarre jusqu'à 18h. Je ne reste pas à côté des autres animateurs. Je peux jouer avec les jeunes mais l'équipe doit s'assurer que tous les spots sont surveillés. Pas deux animateurs sur une partie de carte si un groupe est seul dehors.

A 18h :

- C'est le débarrassage, je dépose les jeunes à l'arrêt prévu.

Au retour, je note les kilomètres dans le carnet, je préviens la directrice de l'essence éventuellement. Je range la clé au tableau, je ne la garde pas avec moi.

Avant de débaucher je **vérifie sur le tableau** s'il y a des modifications dans le planning ou l'organisation, j'averti la directrice des évènements s'il y en a eu. Je m'assure que rien ne traîne, que les portes soient bien fermées ainsi que les volets.

Je **pense à signaler par un emoji ou une réponse sur le WhatsApp** que j'ai bien reçu les informations lorsque la directrice met une information dans le groupe.



DU 26 AU 30 AOUT 2024

INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR E-MAIL : MDJ@BEAUMONTSAINTCYR.FR



LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30
CLOSED	9H30 - 14H MOMENT DÉTENTE AVEC MANON DE EMJI BEAUTY 12 PLACES DÉTENTE : QF1: 2.50€ / QF2: 4.75€ / QF3: 5.50€ / QF4: 6.25€ / QF5 ET QF6: 7€ / HC: 13€	CLOSED	CLOSED	CLOSED
14H - 18H SPORT : JEUX DE RAQUETTES OU CUISINE : BO BUN ASIATIQUE 12 PLACES	12H - 14H PIQUE-NIQUE POSSIBLE À LA MDJ 14H - 18H SORTIE : CANOE KAYAK PLACES LIMITÉS OU DIY : TOT' BAG	14H - 18H GRAND JEU : CHASSE À L'HOMME SUR BEAUMONT SAINT-CYR OU DIY : ORIGAMI SUR TOILE 8 PLACES	14H - 18H GRAND JEU VENTRE ET GLISSE PRÉVOIR UNE TENUE ADAPTER À L'EAU + UNE TENUE DE RECHANGE	12H - 20H AUREVOIR FÊTE DE LA MAISON DES JEUNES
18H - 19H GYM TONIC	18H - 19H CHORÉ DE L'ÉTÉ	18H - 19H GYM TONIC	18H - 23H DERNIÈRE SOIRÉE DE L'ÉTÉ BOUM	
GRATUIT	CANOE : QF1: 3.75€ / QF2: 5.00€ / QF3: 6.25€ / QF4: 6.90€ / QF5 ET QF6: 7.50€ / HC: 12.50€	GRATUIT	SOIRÉE : QF1: 1.80€ / QF2: 2.70€ / QF3: 3€ / QF4: 3.30€ / QF5 ET QF6: 3.60€ / HC: 6€	GRATUIT

LA MAISON DES JEUNES SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LE PLANNING SELON LA MÉTÉO ET LES DIRECTIVES EN VIGUEUR



DU 19 AU 23 AOUT 2024

INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR E-MAIL : MDJ@BEAUMONTSAINTCYR.FR



LUNDI 19	MARDI 20	MERCREDI 21	JEUDI 22	VENDREDI 23
CLOSED	10H - 18H JOURNÉE INTERSECTEURS DÉFIS SPORTIFS A POTTIERS 8 PLACES, PRÉVOIR PIQUE NIQUE + TENUE DE RECHANGE	00H - 14H REVEIL GROUPE NUITÉE, PETIT DEJEUNER	9H - 18H SORTIE : CHAUVIGNY VÉLORAIL, GÉANTS DU CIELS 16 PLACES PRÉVOIR PIQUE - NIQUE	14H - 18H "NALIATLVEAEABL" + INVITÉ SURPRISE PLACES LIMITES PRÉVOIR UNE TENUE POUR LES JEUX D'Ô + UNE TENUE DE RECHANGE ...
14H - 18H PATATROC ZÈME ROUND "CUSTOMISE TA PATATE ET VA LA TROQUER AVEC LES HABITANTS DE LA COMMUNE"	14H - 18H CUISINE : 'LA PIZZA DE LA MAMA' "QUI FERA MIEUX QUE SALMA ?"	14H - 18H SORTIE : TROTTINETTE ÉLECTRIQUE À VOUNEUIL SOUS BIARD 16 PLACES À PARTIR DE 12ANS OU CUISINE : POULET COCO	14H - 18H MONTAGE PHOTOS ETE	
18H - 19H GYM TONIC	18H - 00H SOIRÉE QUINQUETTE ET NUITÉE 16 PLACES	18H - 19H GYM TONIC	18H - 19H CHORÉ DE L'ÉTÉ	CLOSED
GRATUIT	SOIRÉE + NUITÉE + PETIT DEJEUNER : QF1: 4.95€ / QF2: 7.40€ / QF3: 8.25€ / QF4: 9€ / QF5 ET QF6: 9.85€ / HC: 16.50€	TROTTINETTE : QF1: 7.50€ / QF2: 11.25€ / QF3: 12.50€ / QF4: 13.75€ / QF5 ET QF6: 15€ / HC: 25€	CHAUVIGNY : QF1: 7.95€ / QF2: 11.95€ / QF3: 13.25€ / QF4: 14.55€ / QF5 ET QF6: 15.90€ / HC: 26.50€	GRATUIT

LA MAISON DES JEUNES SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LE PLANNING SELON LA MÉTÉO ET LES DIRECTIVES EN VIGUEUR

